

Communiqué de presse

Grève des femmes du 14 juin 2019 : Les CAD soutiennent concrètement la journée d'action

Le 14 juin prochain se tiendra la grève nationale des femmes qui revendique l'égalité entre hommes et femmes. Les crèches à domicile de Delémont et des Franches-Montagnes (CAD), par son comité et sa direction, ont décidé de soutenir cette démarche notamment en regard du manque de reconnaissance dont sont encore trop souvent victimes les accueillantes en milieu familiale (AMF).

Depuis plusieurs mois se prépare la journée nationale de « grève des femmes » qui aura lieu le 14 juin prochain. Cette journée d'action vise à réclamer plus d'égalités entre hommes et femmes dans tous les domaines et dans le monde professionnel en particulier. Les CAD emploient près de 150 collaboratrices et collaborateurs dont le 99% sont des femmes. A ce titre, le comité de l'association ainsi que la direction se sont questionnés quant au message de cette journée et le lien avec son domaine d'activité.

Après analyse des différents éléments, il est évident que le rôle des accueillantes en milieu familiale (AMF) n'est pas encore reconnu à sa juste valeur dans notre société, notamment et aussi parce que ce sont des femmes qui exercent majoritairement dans ce secteur de l'accueil extrafamilial. Pourtant, ce sont plus de 550 familles qui réussissent à concilier activités professionnelles et organisation familiale grâce au travail de ces AMF.

C'est dans cet état d'esprit que l'association a souhaité se positionner clairement en soutenant cette action nationale. Ainsi, un courrier a été adressé à ses collaboratrices les informant que celles qui le souhaitent pourront participer à la manifestation du 14 juin qui se tiendra à Delémont et seront libérées de leur obligation de travailler dès 14h00. Les AMF étant payées à l'heure, une participation à cette manifestation implique une perte de salaire que les responsables de l'institution ont décidé de combler par un dédomagement symbolique prélevé sur les revenus propres de l'association (cotisation des membres).

Par ailleurs, les CAD ont également fait parvenir un courrier à l'ensemble des parents les informant de la démarche entreprise. Dans le cas où leur accueillante participe à la manifestation du 14 juin, ils sont invités à prendre les dispositions nécessaires afin de pouvoir organiser leur emploi du temps avec leurs enfants, durant cet après-midi. L'institution compte sur la compréhension des parents qui connaissent l'importance du rôle jouer par les AMF pour notre société.

En soutenant la grève prévue le 14 juin 2019, les responsables des Crèches à domicile de Delémont et Franches-Montagnes désirent témoigner de leurs préoccupations, notamment sur la question du manque de reconnaissance du travail éducatif mais aussi de l'existence de stéréotypes liés à cette branche d'activité. Ils espèrent également que d'autres employeurs prendront des dispositions afin d'encourager le plus grand nombre de femmes à participer aux activités prévues ce jour-là.

Crèches à domicile – CAD – Accueil familial de jour des districts de Delémont Franches-Montagnes

Se tiennent à votre disposition pour des informations complémentaires :

Loïc Dobler, président des CAD, 079 265 94 84

Carole Stadelmann, directrice des CAD, 079 764 24 23